

ARC-SUR-TILLE

Pour pêcher toute l'année



Les deux réservoirs du GPS 21 sont réservés aux détenteurs de carte. Photo Corinne Royer

Le Groupement des pêcheurs sportifs (GPS 21) propose aux pêcheurs de venir découvrir des réservoirs où l'on peut pêcher toute l'année avec plusieurs empoissonnements importants en salmonidés. Ce sont deux plans d'eau privés sur 5 ha, gérés par le GPS 21, dénommés Les Vachottes, situés à proximité de l'A31, en face du lac.

Des déversements de truites, dont des spécimens de 3 kg et plus, sont effectués régulièrement dans le réservoir 1^{re} catégorie en mars, avril et mai, et en octobre, novembre et décembre dans le bassin n° 2 ouvert toute l'année, à côté du grand parking. La carte fédérale seule ne donne pas droit

TARIFS

Adultes. – Journée : 20 € ;
demi-journée : 12 €.
Jeunes (moins de 18 ans). – 12 € et 7 €.
Handicapés (majeur ou mineur). – Journée : 8 €.

de pêche sur ces sablières. Il est nécessaire de se procurer des cartes chez les dépositaires agréés. Le nombre de poissons à conserver est à vérifier sur le règlement de la carte ou sur les panneaux sur place.

INFO Pour connaître les dépositaires des cartes :
tél. 03.80.56.19.12,
06.63.75.40.64
ou 06.85.24.67.01.

ARC-SUR-TILLE



Aussitôt prise, aussitôt relâchée. Cette carpe de plus de 15 kg a été prise dans le bassin de l'ASPTT par un habitué du lieu, pas véritablement équipé pour la pêche à la carpe. Surprise, le poisson ne tenait pas dans l'épuisette, il a fallu s'y mettre à deux pour le décrocher. L'animal est retourné tranquillement au fond de l'eau. Photo C. R.

EN BREF

ARC-SUR-TILLE

Des nouveautés à la bibliothèque

Pour fêter l'arrivée du printemps, les bénévoles ont décoré la bibliothèque. Enfants et adultes peuvent dès à présent consulter les dernières nouveautés. Le bibliobus de la médiathèque de Côte-d'Or passe une fois par trimestre pour un prêt d'environ 400 livres. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

ARC-SUR-TILLE

Les élections se préparent



Une vingtaine de citoyens ont accepté d'aider au déroulement des scrutins électoraux. Photo C. R.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de votants, la municipalité va mettre en place un deuxième bureau de vote.

La municipalité a organisé une réunion de préparation des élections avec les élus mais également toutes les bonnes volontés de la commune. Le nombre de votants étant de 1 845, il est devenu nécessaire de créer un deuxième bureau de vote. Les deux bureaux de vote seront installés dans la salle polyvalente, la salle du conseil étant devenue trop exiguë, et ne permettait pas l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour pouvoir gérer au mieux les quatre dimanches d'élection, le conseil a dû faire appel aux habitants de la commune

pour seconder dans leurs tâches les conseillers municipaux, qui ne sont pas assez nombreux pour tenir les bureaux de vote de 8 à 18 heures.

En effet, chaque bureau comporte un président et un vice-président, cinq assesseurs titulaires et cinq suppléants, un secrétaire titulaire et un suppléant, soit au total

vingt-huit personnes sur les deux bureaux, sachant que les permanences sont de 2 h 30.

Spontanément, une vingtaine de citoyens se sont présentés pour apporter leur aide. Un planning de permanences a ainsi été établi et des explications très complètes sur le déroulement du scrutin ont été données.

QUELQUES PRÉCISIONS

À destination des électeurs, il a été précisé que bien que la présentation de la carte d'électeur ne soit pas obligatoire, le déroulement du scrutin en serait facilité, la carte comportant le numéro du bureau de vote dans lequel le titulaire doit se rendre. La division ne s'est pas faite par ordre alphabétique des électeurs, mais par situation géographique (à gauche et à droite de la mairie).

Il est également précisé que le vote par procuration n'est accepté que si celui-ci est repris sur le registre des procurations, celles-ci devant donc être reçues en mairie au plus tard le vendredi avant l'élection.

VAROIS-ET-CHAIGNOT

Folklore bressan et comtois au programme

Le groupe folklorique Les Villageois propose sa traditionnelle soirée spectacle samedi 14 avril, à 20 h 30, à l'espace Pierre-Aubert. Au programme, une veillée bressane, avec des danses, textes et chants appartenant essentiellement au répertoire de la Bresse bourguignonne, transmis par Prosper Convert et Joseph Maublanc.

Cette année, ils partageront la scène avec Les Correvrots Lurons, ensemble folklorique comtois qui interprète des chants et danses du milieu du XIX^e siècle. Les membres portent les costumes des jours de fête. Les danseurs en sabots, accompagnés de leur orchestre (accordéon, flûte,



Les Villageois ont invité un groupe comtois pour leur traditionnelle soirée spectacle. Photo SDR

trompette, violon, clarinette, épinette des Vosges) ont un répertoire très varié composé de chants mimés et de danses tour à tour légères ou endiablées. Le groupe rassemble des jeunes et de moins jeunes danseurs qui se sont engagés à conserver les costumes,

musiques et danses populaires issus du patrimoine de leur région.

INFO Samedi 14 avril, 20 h 30, Espace Pierre-Aubert. Entrée libre. Renseignements : tél. 03.80.47.09.74. ou par courriel : iannick.cartier@hotmail.fr/.